



**ACADÉMIE  
DE POITIERS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de Charente

# REUNION DE RENTREE DES DIRECTEURS

Lundi 18 septembre 2023 - Montmoreau

# ORDRE DU JOUR

- 1.Introduction de Monsieur le Directeur Académique**
- 2.Présentation de la nouvelle équipe et de l'organisation des services (dont EFIV/EANA)**
- 3.Présentation du PIAL et de son fonctionnement (Mme Rulin, coordinatrice)**
- 4.Evaluation des écoles, projets d'école, avenants et NEFLE**
- 5.PACTE**
- 6.Plan de formation**
- 7.Programme pHARe et climat scolaire**
- 8.PPMS**
- 9.Point numérique éducatif : Educonnect, LPI, P2IA, ONE**
- 10.Année de l'olympisme – un projet pour l'école ; présentation des actions de l'USEP**
- 11.Sorties scolaires et intervenants (ADAGE)**

# Intervention de M. le DASEN

# Présentation de l'équipe



# ACADÉMIE DE POITIERS

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## *Blog*

*<http://blogs16.ac-poitiers.fr/circo-ang-sud/>*

## *Lettre info*

## *Twitter*

*@CircoAngSud*

Circonscription Angoulême SUD		
Inspecteur de l'Éducation Nationale		Laurent DIDIER
Chargée de la circonscription Angoulême Sud		Chargé de mission EPS / Politiques éducatives partenariales / CARDIE
Secrétaire de circonscription		Agnès GAUDENS
CPC généraliste, école inclusive, EAC, maternelle		<b>Anne Laure LOURY</b> , Mathématiques (RMC)
CPC EPS, Plan pHARe – climat scolaire, sécurité, langues vivantes, sorties scolaires		Anne Sophie BERTHELOT, Français (RFC)
CPC Numérique, NEFLE, communication, sciences EDD		<b>Laurent LACHEZE</b> , Mathématiques (RMC)
PEMF		Christelle DURAND, EE Vouzan ; Vanessa PIED, EP Jurignac Cécile BECQUE, EE Coteaux du Blanzacais
Membres du RASED	Psychologues	Armelle FORESTAS (RASED La Couronne) Florence HUE (RASED Barbezieux) <b>Laetitia POIRIER (RASED Montmoreau – Chalais)</b> <b>Valérie CLERC DELAGE (RASED Villebois – Blanzac)</b>
	Enseignantes ADP	Roselyne PRIOUX (RASED La Couronne) <b>Christelle BOUTIN (RASED La Couronne)</b> Audrey LAPOUSE (RASED Villebois – Blanzac) <b>Chloé BAILLY (RASED Villebois – Blanzac)</b> Valérie RULIN (RASED Montmoreau – Chalais) <b>Marie Laure BRODU MANGUY (RASED Barbezieux)</b>
	Enseignante ADR	Nathalie FOUCHE
Enseignants référents	La Couronne	Marie Laure AMY
	Villebois	Cécile DAUMAR
	Barbezieux Chalais	Corinne CHOBELET POIRIER
	Blanzac Montmoreau	Interim – Nicolas LE PAPE
Enseignante référente enfant du voyage (EFIV)		Valérie DAVY
Enseignante élèves allophones nouvellement arrivés (EANA)		<b>Christelle VILA</b>
Coordinatrice du PIAL		Valérie RULIN

**Mission EFIV** – Accompagnement des enfants du voyage

Valérie DAVY – [valerie.davy@ac-poitiers.fr](mailto:valerie.davy@ac-poitiers.fr) – 06 62 63 36 71

- Aide auprès des élèves, conseils, accompagnement du groupe classe (accueil)
- Accompagnement de la famille (démarches administratives, relai auprès des structures)

Point de vigilance :

Passage CM2-6<sup>ème</sup> : anticiper auprès de la famille dès le début de l'année

---

**Mission EANA** – Accompagnement des élèves allophones nouvellement arrivés

Christelle VILA – [christelle.lambert1@ac-poitiers.fr](mailto:christelle.lambert1@ac-poitiers.fr) – 06 59 05 60 58

# Présentation du PIAL Angoulême Sud



**ACADÉMIE  
DE POITIERS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de Charente

## PILOTES DU PIAL

- Laurent Didier, IEN
- Sylvie Desreumaux, Principale  
Gère et arbitrent les situations complexes.  
Animent le comité de pilotage.

## La Coordination départementale AESH

- Aurélie Leclerc
- Céline Schittecatte  
Gère les PIALS, les recrutements, les affectations et la formation.

**Le PIAL  
Qui fait quoi ?**

## Coordination PIAL

- Valérie Rulin et Océane Palanchar  
L'AESH référente est une personne ressource pour les AESH.  
Elle assure la communication courante avec les établissements et la mise à jour des outils de suivi du PIAL.  
La coordinatrice est une personne ressource pour toute question pédagogique relative à l'accompagnement humain.

## La coordination PIAL au quotidien ...

### Les Horaires

- Lundi 8h à 10h30 – 13h15 à 15h
- Mardi 10h30-12h30 – 13h15 à 14h
- Jeudi 8h30 à 12h15 – 13h à 16h
- Vendredi 9h à 11h

[pial.angouleme.sud@ac-poitiers.fr](mailto:pial.angouleme.sud@ac-poitiers.fr)

06-30-90-96-59

- Mettre à jour les outils du PIAL
- Rechercher des solutions d'affectation des AESH lors de nouvelles notifications, changements d'établissements des élèves notifiés .
- Accompagner la réflexion des équipes sur la gestion des accompagnements à mutualiser si besoin.
- Accompagner les équipes sur une question pédagogique : positionnement de l'AESH, situation particulière d'élève.

**NOUVEAU**  
AESH brigade de remplacement

# Evaluation des écoles, projet d'école et CNR « Notre école faisons la ensemble »



**ACADÉMIE  
DE POITIERS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de Charente

**L'analyse des résultats aux évaluations nationales** dans le pilotage des directeurs :

→ 6h dédiées, au sein des 18h dévolues à l'évaluation d'école

→ 6h dédiées, dans le cadre des stages écoles

EP Guimps : 21 novembre

EE Chalais : 18 décembre

EE La Couronne : 19 décembre

EP St Séverin : 16 février

→ Les conseils des maitres à mobiliser (dont inter-cycle et CEC), en s'appuyant sur l'expertise des membres du RASED, des CPC, des PEMF

**Evaluation des écoles :**

- Lancement de l'évaluation : à partir du 18 septembre 2023

- Rapport d'autoévaluation attendus pour fin 2023

→ Une visio flash organisée le lundi 25 septembre pour répondre aux questions pratiques.

**Projet d'école et avenant – dès maintenant :**

Mise en œuvre dans l'année sur les 6h dévolues à la journée de solidarité.

→ Documents ressources sur le blog de la circonscription

→ Accompagnement de l'équipe de circonscription

**Deux nouvelles applications pour la phase diagnostique : Schematic et Archipel (fin d'APAE)**



**ACADÉMIE  
DE POITIERS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de Charente

## SCHEMATIC



L'application SCHEMATIC s'appuie sur une méthodologie de travail visant à mesurer la maturité numérique des différents acteurs de terrain.

Dans le cadre d'une évaluation d'école, permet de faire « une photo » des usages du numérique de l'école (en plus du matériel ...).

Qui complète l'enquête ? : Le directeur avec l'équipe et si besoin avec l'accompagnement du CPC Numérique.

Comment se connecter ? : ARENA -> Enquête et pilotage -> Pilotage établissements -> SCHEMATIC

## ARCHIPEL

**depp** Direction de l'évaluation,  
de la prospective  
et de la performance

Accès aux indicateurs de l'école / Fiche synthétique (effectifs, IPS, taux de retard, parcours – sur 6 ans...)

Comment se connecter ? : ARENA -> Enquête et pilotage -> Aide au pilotage et à l'auto-évaluation -> Archipel



### **CNR « Notre école faisons la ensemble »**

- 2 projets validés
- 4 projets en cours de validation

De nombreux projets en préparation (cadre PACTE)

Une suite logique à la démarche d'évaluation d'école

Importance du **diagnostic** et du lien avec les objectifs et les actions proposées

3 piliers : Excellence - Egalité des chances - Bien être

Des projets innovants : en s'appuyant sur une démarche de **recherche action**, la partie innovante du projet peut s'étoffer au fur et à mesure de sa durée. (Dimension pluriannuelle)

Des ressources : Un référent relayé par l'équipe de circonscription ; une équipe d'appui départementale ; le CARDIE (centre académique de recherche, développement, innovation, expérimentation)

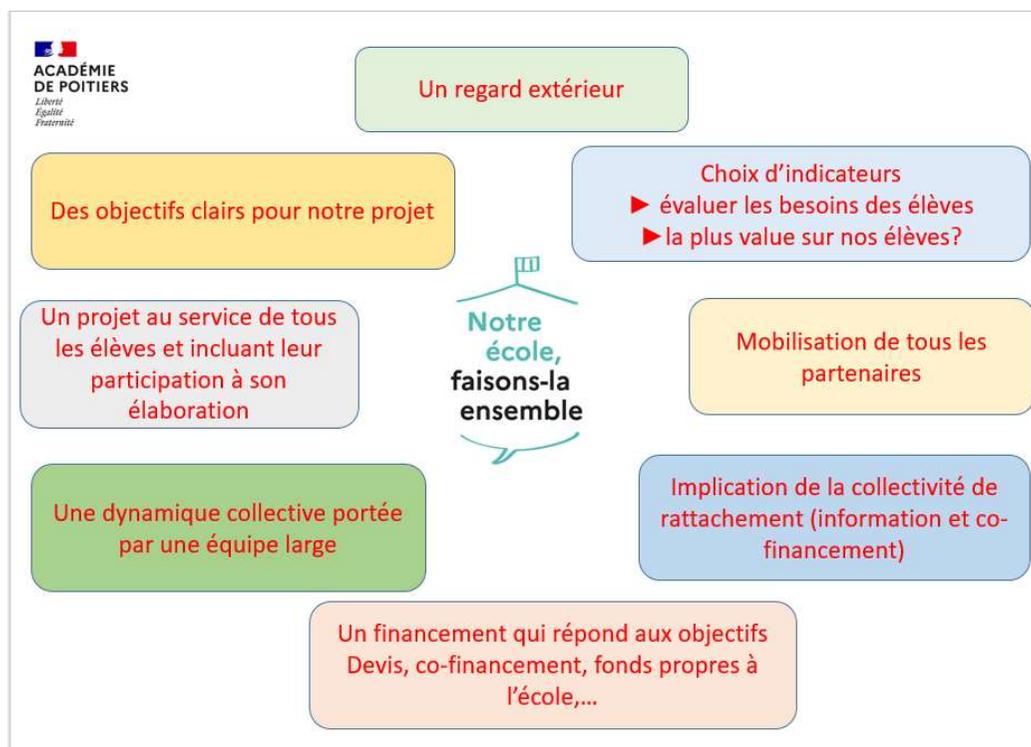


**ACADÉMIE  
DE POITIERS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de Charente

**DOSSIER COMPLET:**

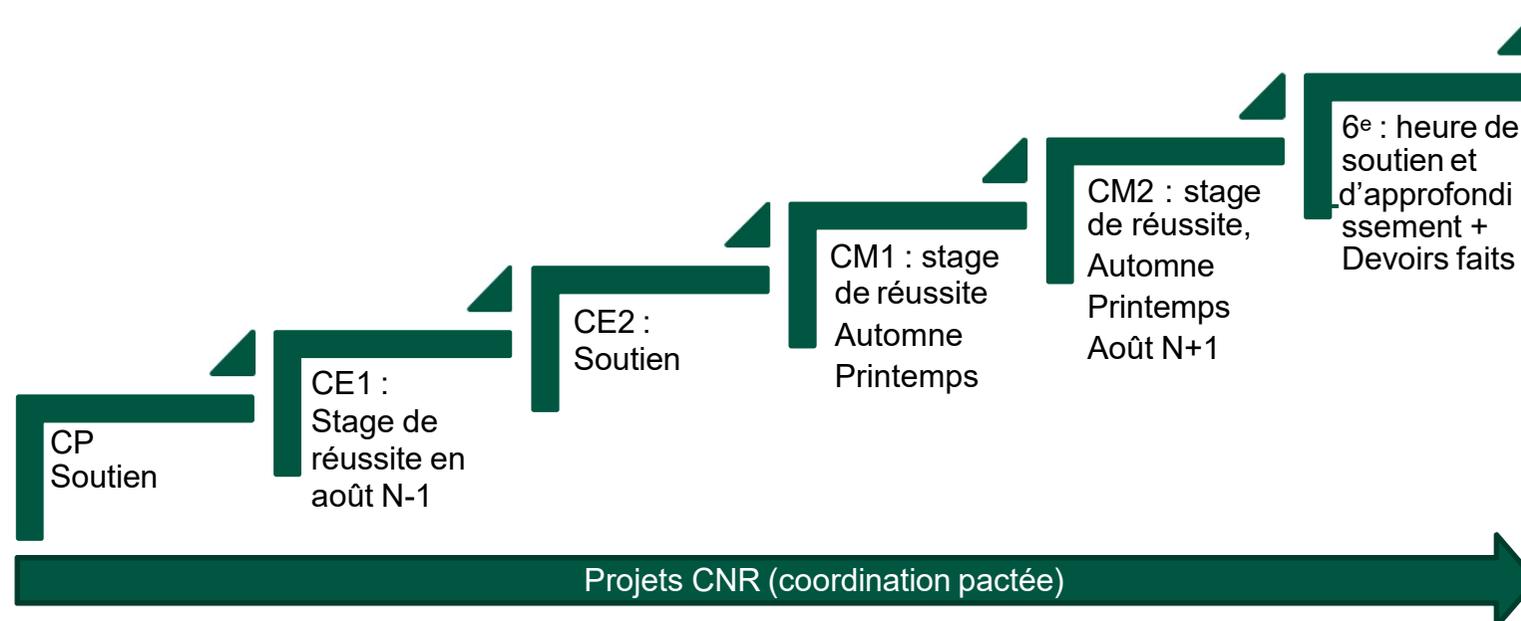


<b>Projet formalisé</b>	<b>Devis</b>	<b>Budget prévisionnel et budget ventilé</b>	<b>Traces de la concertation</b>
<b>Lettre intérêt collectivité</b>	<b>Part fonctionnelle</b>	<b>Formation</b>	<b>Délégation crédit (convention collectivité)</b>

# PACTE

## Des réponses apportées aux besoins des élèves

- Une réflexion à mener pour intégrer les différents dispositifs au sein de l'ensemble du parcours des élèves
- Tout enseignant peut intervenir sur chacun des dispositifs, indépendamment du niveau de sa classe





**ACADÉMIE  
DE POITIERS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de Charente

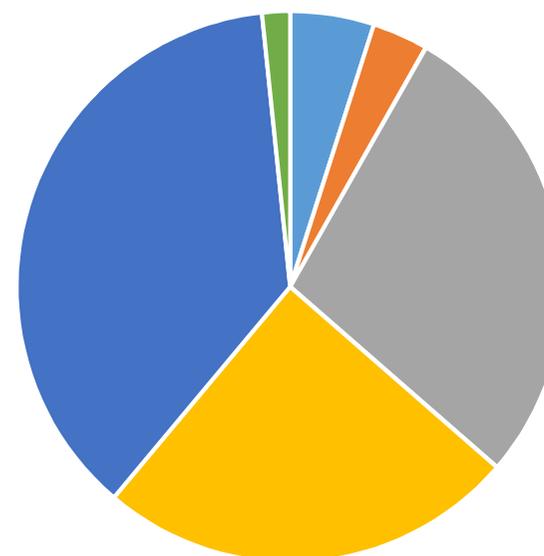
**PACTE**

## Ventilation des missions PACTE de la circonscription Angoulême Sud

3	Session hebdomadaire de soutien en français et en mathématiques 6ème
2	Devoirs faits
17	Stages de réussite
15	Soutien renforcé aux élèves en difficulté
22,5	Coordination et mise en œuvre de projets pédagogiques innovants
1	Accompagnement renforcé des élèves à besoins éducatifs particuliers

**60,5** parts fonctionnelles

**38 %** de l'enveloppe consommée



- "Heures hebdomadaires sixième"
- "Devoirs faits au collège"
- "Heure de soutien à l'école"
- "Stage de réussite"
- "Coordination de projet pédagogique"
- "Prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers"



**ACADÉMIE  
DE POITIERS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de Charente

**PACTE**

### **Procédure liée à l'application COLIBRI**

- Un lien d'accès envoyé par mail / accès par ARENA
- Un guide Pas à Pas
- Ouverture du dispositif 15 septembre 2023
- Réponse avant le **10 octobre** pour mise en paiement en novembre.

**Etape 1** : déclaration du directeur d'école, s'appuyant sur l'analyse de juin 2023, après vérification auprès des enseignants concernés. Possibilité d'ajustement de la quotité et de déclaration de nouvelles missions (sous réserve validation de l'IEN)

**Etape 2** : validation ou rejet de l'IEN

**Etape 3** : envoi de la lettre de mission et transfert aux services de la paye

**Etape 4** : contrôle de la mission effectuée. A tout moment, l'IEN peut annuler la mission ou proposer un transfert de la mission vers une autre mission du PACTE.

**Attention : même si le lieu de la mission est différent, c'est à l'école de rattachement de déclarer la mission de l'enseignant**

# Plan de formation



**ACADÉMIE  
DE POITIERS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de Charente

## **APD 16 : Parcours à public désigné (18H)**

**Plan français**

- **Plan mathématiques**
- **Evaluation d'école**

**NOUVEAU :**

- **Laïcité 6H - Phare (6H) – magistère ASH (6H)**
- **Projet académique C2/C3CREA-ZIQUE – Poésie et conte musical – Espace et arts (18H)**

**PAS D'INSCRIPTION A FAIRE**



**ACADÉMIE  
DE POITIERS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de Charente

## APD 16 : Parcours en offre (3 x 6H)

Tous cycles :

Arts et nature  
Mener un projet BD  
Collages artistiques  
Concevoir un projet artistique pour l'année suivante  
Classe dehors (C1, C2, C3)  
EPS (parcours C1, APQ C2, mobilité active C3)  
Ecole et cinéma  
Certification PIX  
Accueillir un EFIV (Elèves issus de familles itinérantes et de voyageurs)  
Accueillir un EANA (Elèves allophones nouvellement arrivés)  
LVE (C1, C2, C3)  
Préserver sa voix (MGEN)



OFFRE :  
MDL 6H



OFFRE :  
MATHS  
6H

**INSCRIPTION INDIVIDUELLE**

SE FERA EN LIGNE VIA L'**EAFC** (Ecole Académique de Formation Continue)  
(probablement avant les vacances de la Toussaint)

# Programme pHARe et climat scolaire



On n'attend pas !

## Lutte contre le harcèlement : une priorité nationale !

- Déploiement de la phase 2 du plan pHARe :
  - processus continu
  - mesure du climat scolaire
  - Affichage numéro 3020 et 3018 (cyber-harcèlement)
- Des écoles accompagnées
- 60 enseignants formés
- De nouvelles dispositions  
Nécessité de s'appuyer sur un dossier complet avant de faire appel à l'exclusion temporaire
- Importance de la communication auprès des parents d'élèves (affiche)





**ACADÉMIE  
DE POITIERS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Merci à Angoulême Est pour le document support.

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de Charente



**pHARe** Programme de lutte contre  
le harcèlement à l'école

# pHARe

🔑 Une vidéo de présentation générale

🔑 Une vidéo à destination des parents

(Pour présentation lors de la réunion de rentrée, lors du conseil d'école, lors d'une action de sensibilisation...)

🔑 Le plan de prévention

(A rédiger en équipe et à présenter en conseil d'école)

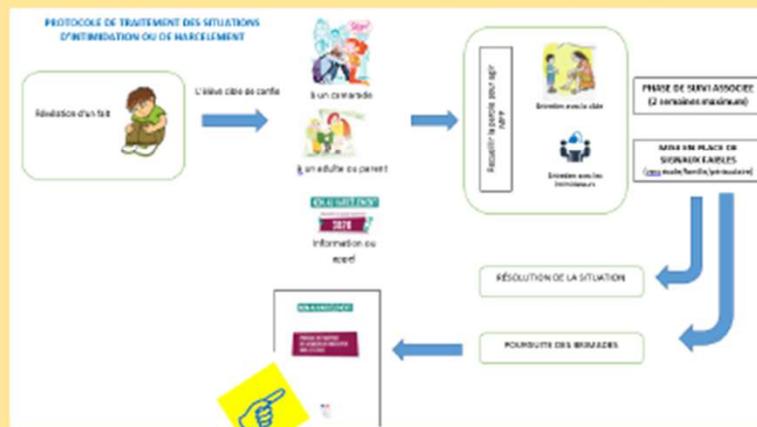
🔑 La charte / La brochure 🗨️

L'école s'engage :

- à installer le programme en deux ans ;
- à s'appuyer sur l'équipe ressource de circonscription ;
- à mettre en place un protocole d'intervention ;
- à mettre en place des ateliers de sensibilisation pour les personnels et les familles ;
- à participer aux temps forts
- à dispenser 10h de formation annuelles aux élèves du CP au CM2

🔑 Le protocole pHARe

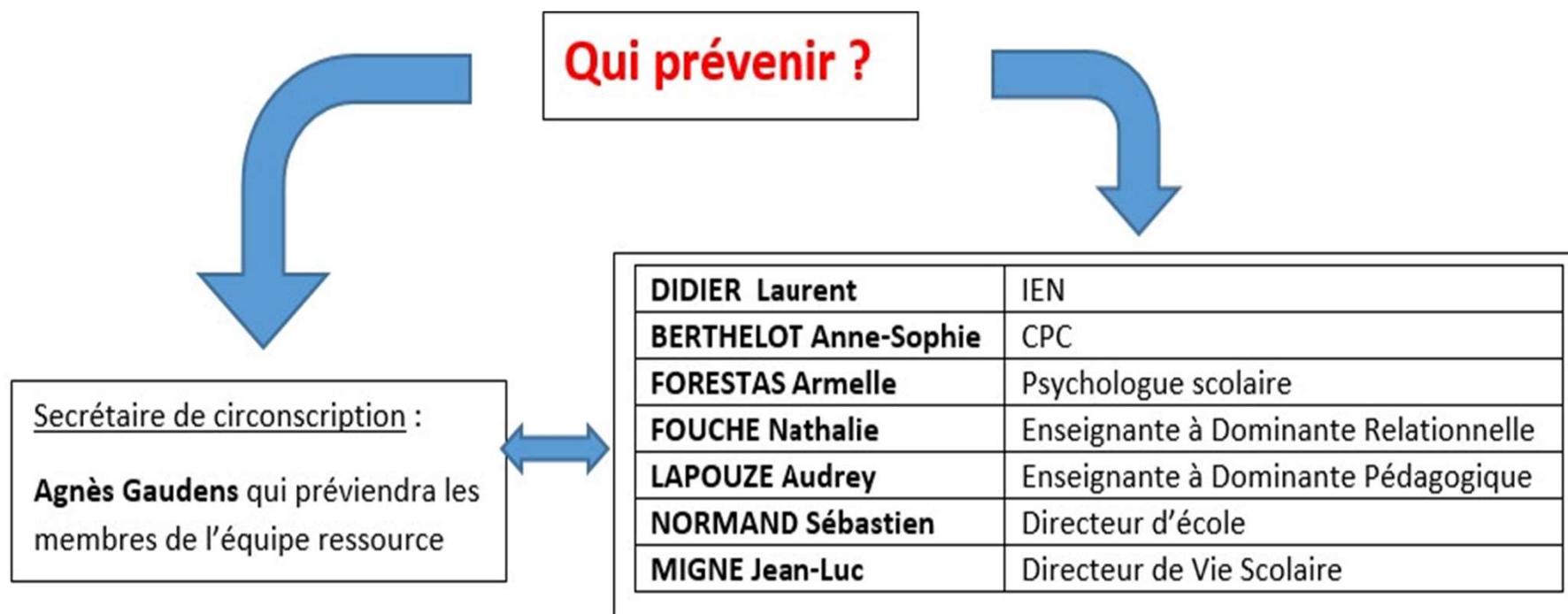
(A compléter et téléverser dans l'application pHARE)



Le protocole harcèlement si les  
brimades persistent



## Equipe ressource pHARe



**Cf blog de la circonscription**



**ACADÉMIE  
DE POITIERS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de Charente



**pHARe** Programme de lutte contre  
le harcèlement à l'école

**LE PLAN DE PREVENTION DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SCOLAIRES ET HARCELEMENT ENTRE ÉLÈVES - ANNÉES 2022-2025**

OBJECTIFS	AXE N° 1 (obligatoire)	AXE N°2	AXE N°3
Descriptifs de (s) action(s) envisagée(s)			
Les compétences psycho-sociales travaillées chez l'élève			
Partenariat(s) : modalités d'intervention			
Les critères d'évaluation retenus			
Souhaits d'accompagnement, de formation			
Echéancier prévu (calendrier/durée)			

Date de présentation prévue au conseil d'école :

Avis et conseils éventuels de l'inspecteur (trice) de l'éducation Nationale :  
**CIRCONSCRIPTION ANGOULEME SUD**

40

Date et signature :



**ACADÉMIE  
DE POITIERS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de Charente



**pHARe** Programme de lutte contre  
le harcèlement à l'école

**Proposition de progression pour les 10h d'apprentissage NAH**

Niveau	Fiches ressources Parcours cycle 2	Thématique	Supports	Nombre de séances	Durée totale des séances
Cycle 1 - CP	 La Mae - Mael le roi des bêtises	- Les bêtises - Apprendre à s'épanouir dans le respect des différences pour permettre le vivre- ensemble dès le plus jeune âge.	- <a href="#">Un album</a> (possibilité : dématérialisé) - <a href="#">Un dossier de présentation</a> - <a href="#">Un dossier avec le déroulé des 3 séances</a>	3	
	 Milan presse - Conte à découvrir	Les émotions	- <a href="#">Un récit</a> : <i>La princesse à la tête d'œuf</i> - <a href="#">Une fiche pédagogique</a>	3	2h
CE1	 Aroeven-Des mots et des maux	- Comprendre les mots et les maux du harcèlement - émotions - opinions - différences - empathie	- <a href="#">Un dossier de présentation</a> - <a href="#">Une fiche pas à pas</a> avec le déroulé des activités durant chaque séance - <a href="#">Une cocotte</a> en papier	4	2h (4 X 30 min)

Proposition de progression

NAH

Anne Sophie Berthelot CPC – Estelle Garreau CPC

**TABLEAU PRESENT SUR LE BLOG DE CIRCONSCRIPTION (avec les liens actifs)**

# PPMS

→ Référence fiche mémo sécurité R23

### ***Circulaire du 8-6-2023***

- Un document unifié
- Une procédure qui implique les services de la DSDEN et la connaissance du contexte de l'école des directeurs
- La circonscription va coordonner le renouvellement progressif des PPMS sous ce nouveau format → 1/5 des écoles par an (écoles qui ont eu des modifications structurelles : Gardes et Salles de Barbezieux) + 10 écoles de Lavalette Tude Dronne
- En attendant : **mise à jour des PPMS + 1 exercice PPMS en période 1**  
**1 exercice incendie**  
et 1 exercice PPMS avant vacances d'hiver  
(**dates d'exercice** à rentrer sur l'intranet > arena > intranet, référentiels, outils > PGR (Prévention et Gestion des Risques))

# Numérique éducatif

- Un compte unique tout au long de la scolarité
- Une identité numérique unique pour le parent (rapprochement de la fratrie)
- Articulation avec FranceConnect

- Accès au LSU
- Accès au LPI



**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**

**EduConnect**  
Un compte unique pour suivre et accompagner la scolarité de mon enfant

**À QUOI SERT EDUCONNECT ?**  
EduConnect est un **compte unique** qui permet d'accéder à un ensemble de services et démarches en ligne pour **suivre la scolarité de mes enfants**.

**EduConnect remplace mes anciens comptes : il simplifie le suivi et l'accompagnement de la scolarité de mes enfants.**

**J'utilise ce compte unique :**

- l'identifiant / le mot de passe pour tous mes enfants
- tout au long de leur scolarité (de l'école au lycée).

**Je peux accéder par exemple :**

- aux démarches en ligne (Scolarité services) comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc.
- à l'espace numérique de travail (ENT)
- au livret scolaire de mes enfants.

**COMMENT CA MARCHE ?**  
Sur [miseservices.education.gouv.fr](https://miseservices.education.gouv.fr)

- 1 Pour activer mon compte unique, j'ai besoin du **numéro de téléphone portable** donné lors de l'inscription de mes enfants.
- 2 Une fois que mon compte est activé, j'accède aux services et démarches associés à chacun de mes enfants.

### **CHOIX DANS L'ACADÉMIE DE POITIERS → ACTIVATION DES COMPTES PAR LES RESPONSABLES**

**Les responsables peuvent activer leurs comptes en autonomie, par auto-inscription ou via FranceConnect .**

Si nécessaire, la distribution de comptes par les écoles reste également possible pour les responsables qui n'auraient pas activé leurs comptes mais l'auto-inscription des parents est à privilégier.



**ACADÉMIE  
DE POITIERS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de Charente

## LPI – Livret de Parcours inclusif

- Un même outil pour intégrer PPRE/PAP/PPS et document de mise en œuvre du PPS
- Des propositions d'adaptations déjà référencées (menu à sélectionner)
- Simplification de la démarche et accès pour les parents et les enseignants
- Accès en ligne par ARENA (école inclusive)



Mise en œuvre progressive durant l'année 2023-2024 :

- Utilisation du formulaire PPRE du LPI pour tout nouveau PPRE (mise en ligne sur le blog circonscription) → uniformisation nationale
- Expérimentation sur 5 écoles (secteur La Couronne) jusqu'en décembre 2023
- Lancement pour toutes les écoles à partir de janvier 2024 (note de service à suivre)
- L'utilisation de LPI n'exclut pas un archivage numérique ou papier des PPRE (toute modification amène LPI à écraser la version précédente – cadre RGPD)



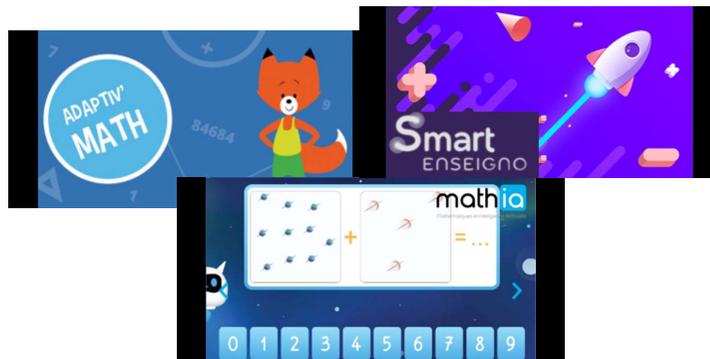
**ACADÉMIE  
DE POITIERS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de Charente

## P2IA – Partenariat d'innovation intelligence artificielle Intelligence artificielle pour accompagner les enseignements fondamentaux au cycle 2

### Mathématiques



### Français



### Compétences psychosociales



# Année de l'olympisme

## Présentation des actions de l'USEP



**ACADÉMIE  
DE POITIERS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de Charente

Année de l'olympisme : ressources Eduscol + blog EPS 16

Kits 30' APQ + projet Activité Physique à **présenter au conseil d'école**

Distinction entre les intervenants extérieurs EPS et EAC

➡ **EPS** : intervenants rémunérés (carte pro) ou bénévole (*agrément + FIJAIVS*)  
demande **d'intervenants extérieurs 1D** (sur l'intranet)



➡ **EAC** : demande d'intervenants sur **ADAGE** (via intranet > arena > ADAGE)





**ACADÉMIE  
DE POITIERS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de Charente



# Sorties scolaires et intervenants



**ACADÉMIE  
DE POITIERS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Sorties scolaires sans nuitées

### OBLIGATOIRES

Si elles se déroulent sur les heures d'enseignement,  
la pause méridienne peut être incluse.

### FACULTATIVES

Dans tous les autres cas.

Autorisation délivrée **PAR ECRIT** par le directeur d'école

### L'ENSEIGNANT

Il constitue le dossier et le transmet au directeur.

#### Dans tous les cas :

- La demande d'autorisation d'une sortie scolaire sans nuitée (avec mention des accompagnateurs éventuels et du budget prévisionnel)
- La fiche d'information transport s'il y en a un, complétée le cas échéant par la liste des déplacements prévus durant la sortie
- Le programme détaillé de la sortie

#### Si la sortie est facultative, se rajouteront :

- Les autorisations parentales
- Les attestations d'assurance obligatoires
- Le cas échéant, les autorisations des employeurs pour la participation de l'ATSEM, de l'AESH, du service civique, etc.

### LE DIRECTEUR

Il contacte la collectivité pour l'organisation matérielle et financière (transport...).  
Il délivre l'autorisation **3 jours au moins** avant la date de la sortie.



**ACADÉMIE  
DE POITIERS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Sorties scolaires avec nuitées = voyage scolaire



Accord du directeur

Autorisation délivrée **PAR ECRIT** par l'IEN de circonscription

Information du DASEN

### L'ENSEIGNANT

Il constitue un **dossier principal**  
en vue de l'autorisation :

- Le formulaire de demande d'autorisation de voyage scolaire, avec projet pédagogique, liste des accompagnateurs et budget prévisionnel
- La liste des élèves participant au voyage (nom, prénom, date de naissance + coordonnées téléphoniques d'une personne responsable de l'élève à contacter en cas d'urgence)
- La fiche d'information transport, complétée le cas échéant par la liste des déplacements prévus durant le séjour.
- Le programme détaillé du séjour
- **Les formulaires pour procéder à la vérification de l'honorabilité des accompagnateurs (FUAIVS)**

Il réunit **les pièces complémentaires**  
dans un second dossier à conserver à l'école :

- Les autorisations parentales
- Les attestations d'assurance obligatoires
- Le cas échéant, les autorisations des employeurs pour la participation de l'ATSEM, de l'AESH, etc.
- L'attestation de formation aux premiers secours d'un membre de l'équipe d'encadrement (à fournir si aucun personnel du centre d'hébergement présent la nuit n'est formé)
- Pour un voyage à l'étranger : les autorisations de sorties de territoire et la copie des titres d'identité des signataires (à conserver par l'enseignant durant toute la durée du séjour)

### LE DIRECTEUR

Il vérifie le dossier pour accord.

Il adresse la partie principale à l'IEN, en un seul exemplaire, **de préférence en version dématérialisée** :

- **4 semaines au plus tard** avant la date de départ pour un séjour en France
- **6 semaines au plus tard** avant la date de départ pour un séjour à l'étranger

Il s'assure de la présence de toutes les pièces complémentaires nécessaires et les conserve à l'école.



**ACADÉMIE  
DE POITIERS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de Charente

## L'IEN DE CIRCONSCRIPTION

Il fait part de sa décision (autorisation ou refus) par écrit :

- **15 jours au plus tard** avant la date de départ pour un séjour en France
- **4 semaines au plus tard** avant la date de départ pour un séjour à l'étranger

Il transmet le dossier au DASEN pour information.

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

Guide relatif à  
l'organisation des  
sorties et voyages  
scolaires dans le  
premier degré

septembre 2023

## LE DASEN

Si le séjour à lieu dans un autre département...



Il communique le dossier à la DSDEN d'accueil.

Si des éléments remettent en cause le séjour...



Il informe sans délai l'IEN pour réviser la décision.

***Circulaire du 13-6-2023***



**ACADÉMIE  
DE POITIERS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de Charente

## Taux d'encadrement des sorties scolaires hors APS (activités physiques et sportives)

(BO n°26 du 29 juin 2023)

- Pour rappel :**
- ▶ AESH et service civique ne comptent jamais dans le taux d'encadrement.
  - ▶ L'ATSEM peut compter dans le taux d'encadrement des sorties scolaires hors APS après autorisation de son employeur.

MATERNELLE - quel que soit le type de sortie	
Jusqu'à 16 élèves	Plus de 16 élèves
1 PE + 1 adulte	1 adulte supplémentaire pour 8 élèves

ELEMENTAIRE			
Sortie sans nuitée		Voyage scolaire (avec nuitées)	
Jusqu'à 30 élèves	Plus de 30 élèves	Jusqu'à 24 élèves	Plus de 24 élèves
1 PE + 1 adulte	1 adulte supplémentaire pour 15 élèves	1 PE + 1 adulte	1 adulte supplémentaire pour 12 élèves
Sortie de proximité*			
Le PE seul avec sa classe			

\*à pied, en car spécialement affrété, sur un lieu à proximité de l'école et pour une durée globale qui ne dépasse pas la demi-journée de classe.



## Cas d'encadrement renforcé en EPS

(BO n°34 du 12/10/2017)

**Pour rappel :** Ces taux d'encadrement s'appliquent aussi dans les situations de sorties scolaires.

MATERNELLE		ELEMENTAIRE	
<b>Natation</b> <i>(BO n°9 du 3 mars 2022)</i>			
Pour moins de 20 élèves :	1 PE + 1 adulte agréé	Pour moins de 20 élèves :	1 PE + 1 adulte agréé
De 20 à 30 élèves :	1 PE + 2 adultes agréés	De 20 à 30 élèves :	1 PE + 1 adulte agréé
Plus de 30 élèves :	1 PE + 3 adultes agréés	Plus de 30 élèves :	1 PE + 2 adultes agréés
<b>Cyclisme sur route</b>			
<b>Non autorisé</b>		<b>Préconisation départementale : 1 adulte pour 6</b> <i>Jusqu'à 12 élèves : 1 PE + 1 adulte agréé</i> <i>Au-delà de 12 élèves : 1 adulte agréé pour 6 élèves</i>	
<b>Randonnée en montagne – Ski et activités de neige – Escalade et activités assimilées (bloc)</b> <b>Spéléologie classes I et II – Activités aquatiques et subaquatiques (sauf natation, voir ci-dessus)</b> <b>Activités nautiques avec embarcation – Tir à l'arc – VTT et cyclisme sur route – Sports équestres</b> <i>(BO n°34 du 12/10/2017)</i>			
<b>1 adulte pour 6</b> <i>Jusqu'à 12 élèves : 1 PE + 1 adulte agréé</i> <i>Au-delà de 12 élèves : 1 adulte agréé pour 6 élèves</i>		<b>1 adulte pour 12</b> <i>Jusqu'à 24 élèves : 1 PE + 1 adulte agréé</i> <i>Au-delà de 24 élèves : 1 adulte agréé pour 12 élèves</i>	

**Activités interdites à l'école :** alpinisme, sports mécaniques, spéléologie de classe III et IV, tir avec arme à feu, sports aériens, canyoning, rafting, nage en eaux vives, haltérophilie et musculation avec charge, baignade en milieu naturel non aménagé, randonnée en haute montagne, escalade sur plusieurs voies et via ferrata.

# Election des parents d'élèves

## Point d'attention :

Alinéa 1 de l'article R 411-12 du décret du 14 août 2023 :

« Art. R. 411-12.-Le directeur d'école organise les élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école selon les modalités qu'il fixe après consultation du conseil d'école. »

→ Si un changement de modalité du vote est prévu cette année, les directeurs d'école doivent réunir un conseil d'école extraordinaire avec l'ancienne composition avant les élections pour définir les modalités qui seront applicables aux élections à venir (Vote correspondance / électronique / calendrier)

→ Les années suivantes cette consultation pourra se tenir dans le cadre des conseils réunis habituellement.

<https://www.intra.ac-poitiers.fr/mes-rubriques/elections-des-representants-des-parents-d-eleves-2023-2024-227788.kjsp?RH=1569311075832&ksession=2544ecb2-0f65-4e94-9626-4325722c27a8>



# ACADÉMIE DE POITIERS

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de Charente